



## Management des partenariats public-privé (PPP)

Le partenariat public-privé (PPP) constitue une modalité d'approvisionnement par laquelle l'autorité publique engage des prestataires privés pour la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et le financement d'infrastructures publiques dans divers secteurs (transports, santé, services municipaux, etc.). Ce séminaire offre une compréhension approfondie et une mise en perspective des différents modèles d'affaires appliqués aux projets PPP, permettant d'en maîtriser l'exécution au regard des spécificités contextuelles des pays en développement ou émergents. Il intègre les pratiques exemplaires, y compris les nouvelles exigences du règlement de la Banque mondiale, pour une gestion optimisée des projets.

### OBJECTIFS PRATIQUES

- ✓ **Comprendre** le cycle de vie et les processus managériaux des projets en PPP.
- ✓ **Maîtriser** les outils permettant d'analyser et de comparer les différentes solutions d'approvisionnement que ce soit en PPP ou modes usuels en intégrant des critères d'évaluation notés ainsi que des pratiques durables
- ✓ **Familiariser** les participants à la mise en œuvre de passation de marchés PPP et l'environnement contractuel encadrant les ententes de PPP incluant les exigences de durabilité et les innovations contractuelles récentes



#### CLIENTÈLE CIBLE :

- **Donneurs(euses) d'ordres publics**
- **Services des marchés publics**
- **Membres des unités PPP**
- **Contrôleurs(euses)**

**DURÉE :** 2 semaines

### THÈMES ET CONTENUS

- **Fondement des PPP :** Origines et objectifs des PPP. Cadre réglementaire incluant les nouvelles exigences du règlement de la Banque mondiale. Expertises requises et défis gouvernementaux. Cycle de vie des projets du domaine public. Mode PPP vs modes usuels. Élaboration d'un dossier d'affaires. Structure de financement des projets en mode PPP en tenant compte des pratiques de gestion des risques et des considérations environnementales et sociales.
- **Rôles et responsabilités des acteurs :** Consortium, firme d'ingénierie, entreprise de construction, opérateurs de services, banques, gouvernements, entités publiques, usagers. Encouragement de la participation des entreprises locales et des groupes sous-représentés.
- **Types de risques dans les PPP :** Utilisation de méthodologies renforcées pour l'identification et la gestion des risques. Risques de planification, risques de conception et de construction, risques d'exploitation et de maintenance, risques financiers, risques de marchés, risques de site et environnementaux. Répartition des risques entre partenaires et analyse de la valeur ajoutée. Gestion proactive des risques et mesures de mitigations.
- **Cadre contractuel des projets en PPP :** Passation d'un marché en PPP : appel de qualification et appels de propositions. Types d'ententes contractuelles de Partenariat Public-Privé : contrat de financement, contrats de conception et de construction, contrats d'opérateurs ou d'exploitation. Gestion des parties prenantes et des usagers. Utilisation des technologies numériques pour améliorer la transparence et l'efficacité dans la gestion des contrats PPP.
- **Réalités, limites et expériences récentes :** Les expériences africaines, françaises, britanniques et québécoises. L'évaluation de projets récents réalisés en mode de partenariat public-privé : leçons pour l'avenir.